



Association des Trois Dumas *et* *pour la sauvegarde du vieux Villers*

Villers-Cotterêts Mars 1998

LETTRE DUMASIENNE N°9

Rédigée par Monsieur **François ANGOT** Secrétaire Général de L'Association.

Le soir de la première représentation du “ *DEMIMONDE* ” au Gymnase, **Alexandre DUMAS** père rencontre un Monsieur qui le prend par le bras.

Ah ! Monsieur, vous êtes pour quelque chose dans le succès de ce soir.

Parbleu, Monsieur j'y suis pour tout.

Comment, c'est vous qui avez fait la pièce ?

Non, mais c'est moi qui ai fait l'auteur. (DUMAS Fils)

L'Hostellerie du Cocq.

Située dans un quartier des plus excentriques “ au hault de la montée du Pleu, près du chemin menant à Damleu et à la laye des Cocquetiers, d'une partie, et d'austre partye, occident, lézant les grands fossés communiquant au Pavée Royalle de Soissons, et qui cy-devant menoient aux jeux de la paulme ”, *L'hostellerie du Cocq* était tenue, en 1602, par Sieur **Firmin BOISSELET** dit **la BROSSE**, mais le propriétaire “ des terreins et bastiments étoient noble homme **Barthélémy de LIESSE** ”.

A **BOISSELET** dit **la BROSSE**, succédèrent, en 1615, **Jacques MERCIER** et **Nanette DAMYE** (ou **DAMY**) qui n'eurent point de chance : un an, à peine, après leur installation, *L'hostellerie du Cocq* fut saccagée par un

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 03 23 72 74 95

partie de Mécontents, ainsi que le prouve une lettre par laquelle **Jacques MERCIER** " supplie humblement Messire **Barthélémy de LIESSE** vouloir lui faire grâce de la redevance d'ycelle année 1617, tout son gaignage ayant passé au racontrement de l'hostellerye mise à sac par les **Lorrains** " .

Il faut croire que des jours meilleurs coulèrent pour *l'hostellerye du Cocq*, car en 1637, **MERCIER - DAMYE** fait des offres à **Jehan de LIESSE**, fils de **Barthélémy de LIESSE**, pour lui " achepter sa maison, cours et jardins, fossez et lieux plantez comme ils s'entendent et comportent ; moïennant unze cens livres païables en pystoles d'or et escas blancgs ". La vente n'eut lieu qu'en 1640.

L'hostellerye du Cocq devait avoir une certaine importance à cette époque, puisqu'elle possédait " trois écuryes et estable pouvant loger chascune trente teste de chevaux, mules, mulets et bestail " .

Sa clientèle devait se composer, principalement " de notables commerçants de l'industrie du bois " puisque l'hostellerye comportait une pièce spéciale qu'on appelait " la grande chambre des Boisseliers " et une autre " la salle des marchands de Paris " .

Tenue par **Michel MERCIER** le jeune, en 1678, nous retrouvons *l'hostellerye du Cocq* entre les mains de **Catherine DAMY**, vers la fin du dix-septième siècle, en 1697.

Cinq ans après, en 1702, **Catherine DAMY**, qui s'est mariée à **Claude BOURRE**, tient toujours *l'hostellerye du Cocq* ; qui nous paraît être devenu un lieu de racolage pour le service militaire. Parmi les actions de ce genre, que **BOURRE-DAMY** voit se consommer chez lui, citons, notamment, celle par laquelle " Messire **Charles-Emmanuel de POIGNANT**, Chevalier, Capitaine dans le régiment de M. de **MONBOURG** d'Infanterye, engage **Edme THIERRY**, manouvrier à Oigny, pour servir en qualité de second corporal dans sa compagnie, pour le service du **ROY**, pendant deux ans, après lequel temps lui donnera son congé pour se retirer ou bon lui semblera ; ce que ledit Edme THIERRY déclare accepter, reconnaissant avoir reçu dudit Sieur de **POIGNANT** un escu neuf vallant 3 livres 16 sols " .

A BOURRE-DAMY succéda **FONTAINE-DAMY**, qui était en même temps " hostelier et jardinier ". En 1739, les dames religieuses de Saint-Rémy (Madame **Charlotte de MONTGAULT** abbesse) louent à **FONTAINE-DAMY** du *Cocq* " un arpent de terre en friche dans la plaine du Pleu au chemin de la rue de Bapaume, à la charge par les preneurs de défricher et mettre en valeur ladite pièce de terre et de laisser libre le chemin qui conduit à Damleux et la laye des cocquetiers " .

L'hostellerye du Cocq revint aux mains des **MERCIER** vers 1780. Les détempteurs connus à cette époque étaient en effet, **Guillain** ou **Guillaume MERCIER** et **Marguerite DAMY** (**Guillaume MERCIER** était le neveu de **Marie-Françoise MERCIER** épouse de **LARRON de VITRY**) " de *la Croix d'Or* " .

A partir de cette époque, nous manquent les renseignements concernant l'existence de la vieille *hostellerye du Cocq*.

Ne disparut-elle qu'à l'époque de la tourmente révolutionnaire ? ... C'est ce que nous saurons peut-être un jour ... En attendant, et pour en terminer, disons qu'elle a laissé son nom à l'une des rues de la ville, ainsi qu'à un chemin (le chemin des Fossés-du Cocq) qui conduit à l'angle des routes de Soissons et Dampleux.

Avec ceux de cette dernière " *hostellerye* " se sont épuisés les documents que nous possédions sur les " *hostelleryes* de Villers-Cotterêts au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles ". S'augmenteront-ils d'autres trouvailles ? Nous ne désespérons pas.

En attendant, on peut convenir, avec nous, que, si la prospérité, la fortune d'un pays, d'une localité se peuvent juger à la quantité des établissements de « mangeaille et de beuverie » qui s'y créent et s'y maintiennent,

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 03 23 72 74 95

l'état des affaires générales et particulières de Villers-Cotterêts dut être exceptionnellement heureux durant deux siècles qui s'écoulèrent de HENRI IV à BUONAPARTE.

Et notez bien que nous ne nous sommes attachés qu'à << *l'hostellerye* >> proprement dite, *diversorium Coupona*, celle de TREVOUX a dit, dans son dictionnaire universel, publié en 1743, qu'elle << *était plus honnête que le cabaret* >> ; mais, à côté d'elle, il y avait, à Villers-Cotterêts, maintes et maintes de ces maisons tout aussi *honnêtes* que l'hôtellerie sans doute, mais d'ordre moins élevé, et où les voyageurs du commun pouvaient s'attabler et boire, en cassant la croûte, tels : le *cabaret du Lion* qui dort, tenu par la mère LAVEYRE (rue de Lagny, maison PICHON) ; le *cabaret A la Bouteille*, tenu par VARENNES (même rue, quincaillerie LEFEVRE) ; celui *des Trois-Pucelles*, tenu par LECOMTE-SCOURGEON (placé du marché, pharmacie PROISY) ; le *cabaret du Fin Briare*, tenu par Thomas PRESLE (rue Démoustier, café GOGERY) ; le *cabaret du Franc-Archer*, tenu par MALASSENEZ (à l'angle de la rue des Buttes et de la rue Démoustier) ; le *Bon Coin*, tenu par VALLAT (angle des rues du Pleu et de Soissons maison BARBIER) ; l'*Arbre-d'Or*, tenu par Madeleine BERTAUT (petite rue de Soissons, maisons HENOCQ-PETIT et ROCH) ; et enfin le *cabaret de la Grosse -Tête*, ci-devant *Au Verre d'Aumaire*, sis même rue de Soissons, (maison COUPE) tenu par Aumaire TOMEREST en 1669, et à l'intention duquel nous allons, par exception, consacrer quelques lignes.

Lorsque cette enseigne *Au Verre d'Aumaire* nous apparut pour la première fois, notre curiosité de chercheur ne fut point autrement éveillée. Le Maître du cabaret se prénommaît Aumaire et nous imaginions l'enseigne : un verre aux proportions gargantuesques, par exemple, représentant, censément, celui du brave cabaretier. Mais un jour que nous compulsions un volume assez curieux : << De la singularitez des inscriptions relevées ès tabernes de Paris >>, nous lûmes qu'en l'une des salles << du *cabaret de la Pomme de Pin*, sis rue de la Juiverie, on pouvait lire un vers latin écrit, à la pierre rouge, par RACINE ; lequel empeschoit de s'enyvrer chacun qui le lisoit tout haut avant de boire >>. Or, le hasard, cette providence des chercheurs, nous fit tomber sur un bouquin de Charles ESTIENNE où il était écrit << que un grand buveur ne s'enyvrait jamais, si la première fois qu'il boit il disait ce vers d'HOMERE : *Jupiter his alta sonuit clementer ab Ida* (de ce haut mont Ida, Jupiter fit sa voix doucement sonner) >>. Ce fut un trait de lumière. Un rapprochement, dans notre esprit, entre l'inscription de *la Pomme du Pin* et l'enseigne du cabaret de la petite rue de Soissons ; et quand nous sûmes par la suite, que Jean RACINE avait passé dix années de son enfance dans cette même petite rue de Soissons, chez son Grand-Père SCONIN, et qu'il y vint, plus tard, et assez souvent, chez l'excellent Oncle Antoine VITART, nous n'eûmes plus de doute : l'inspirateur de l'enseigne *Au Verre d'Aumaire* et le scripteur de *la Pomme de Pin* ne faisait qu'un. Seulement, le bon cabaretier Cotteretzien, ne possédant pas bien "ses auteurs " dut tout naïvement barbouiller lui-même, ou faire barbouiller, en l'estropiant, l'enseigne indicatrice du vers << antigriseur >> de notre célèbre poète grec ; vers, que Jean RACINE, au cours de l'un de ses voyages à Villers-Cotterêts, avait très probablement prononcé devant le brave cabaretier Aumaire et que celui-ci aura, ainsi que nous venons de le dire, fait écrire aussitôt, sur l'un des murs de son établissement.

Ou du moins, c'est ce qui nous sera permis de croire, jusqu'à preuve du contraire.

Dans une lettre de BOUILLET à Gustave FLAUBERT, nous assistons à une visite de DUMAS à ce dernier qui l'avait invité à déjeuner.

" Je vois débarquer de l'omnibus, au milieu de la rue, en plein Mantes, le Capitaine ALLAIS, avec une caisse de Madère, La FONTAINE, acteur, avec une bourriche d'huîtres et l'immense DUMAS Père avec une poularde truffée. - - - Tableau ! DUMAS m'embrasse dans la rue - - - Le monde aux portes, DUMAS sans son chapeau, un

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 03 23 72 74 95

événement complet, une révolution. On le reconnaît, on fait queue devant la porte de l'hôtel, on prend l'absinthe dans le café, puis, on retourne à la cuisine.

DUMAS, en manches de chemise, met la main à la pâte, fait une omelette fantastique, rôtit la poularde au bout d'une corde, coupe l'oignon, remue mes chaudrons, jette vingt francs au marmiton et prend les gros tétons de la cuisinière . . . reconnaissante.

Enorme ! Quelle jeunesse. J'ai rarement vu manger avec cette force- là. Il boit moins - - - Une chose qu'on ne peut nier, c'est l'immense popularité de notre DUMAS.

L'Hostellerie des Trois-Maillets ***ci-devant des Ras***

Presque en face de l'ancienne *hôtellerie de la Croix-Rouge* (n^{os} 53 et 55), était l'*hôtellerie des Ras*. Un Sieur **Landry Du BOYS**, la tenait dès 1587.

A plus d'un demi-siècle de distance, très exactement en 1643, on se demanda, si l'enseigne, inspirée du petit quadrupède rongeur, beaucoup trop connu, n'était pas d'un suggestif plutôt peu engageant.

Débaptisée en 1645, elle fut rebaptisée "*Hostellerie des Trois-Maillets*" de la même année. Son propriétaire était **Antoine LAVOISIER**, marié à **Magdeleine Du BOYS**, petite fille de **Landry Du BOYS**.

Le 8 novembre 1654, **Antoine LAVOISIER** et sa femme cèdent l'église et fabrique de Villers-Cotterest, 25 livres de rente à prendre sur l'*Hostellerie des Trois-Maillets*. L'hôtelier est un Sieur **Hubert LAGUE**.

En décembre 1691, << **Bernard De FOURS**, conseiller et aumônier du **Roy**, abbé de l'abbaye de Saint-Nicolas de Clairefontaine transférée à la cure de Villers-Cotterest ; **Germain LECAT** et **Isaac VAFLARD**, marguilliers en charge ; **Guillain WUARNIER** ; **Claude VIVIER** ; **Michel de BLESSON**, sindicq ; **Gabriel LEFRANCQ** ; **Fleurent SAUVAGE** ; **Marin BLAYIER** ; **Hubert BOULLAND** ; **Nicolas LEVASSEUR** ; **Louis LEFRANC** ; **Jean NIGOT** ; **Jean CHERON** ; **Nicolas PETIT** ; **Jacques POMMERET** ; **François GIRARD**, tous habitants dudit Villers-Cotterest, deuement assemblez en la salle presbitérale après la cloche sonnée à l'ordinaire. Lesquels ont dit que la fabrique de l'église ayant été taxée de 468 livres 12 sols 4 deniers pour droit d'amortissement de nouvel acquest, ordonné et levev par sa Majesté, ils avaient estez poursuivis, contraints et exécutez en leurs biens par exploit de **JENNARD**, à la requestre de **Jean FUMEE**, chargé du recouvrement . . . Attendu que le revenu de ladite fabricque est sy modicque qu'il n'est suffisant que pour l'acquit des gages de ladite Esglise . . . C'est pourquoy ils cédent à **Louys COPPIE**, cuisinier, 25 livres de rente à prendre sur l'*hostellerie des Trois-Maillets*, et due par **Jean LAGUE**, de présent détempteur de ladite maison . . . moienant 500 livres qu'il a payée, comptée, et nombrée auxdicts marguilliers* en espèces de louis d'or et autres monnoyes ayant cours en ce roiaume . . . Ce faict audit Villers-Cotterest, après-midy, à l'issue des vêpres, dites et chantées en l'Esglise dudit lieu, l'an 1691, le 26^{eme} Décembre, jour de Saint-Estienne >>.

Non seulement **COPPIE** fut subrogé dans les droits de l'Eglise sur l'*hôtellerie des Trois-Maillets*, mais il se rendit acquéreur des droits de **Jean LAGUE**, sur cette hôtellerie. De sorte qu'il en resta l'unique propriétaire.

Cette maison était d'une certaine importance puisqu'elle comportait : << deux estages à neuf chambres haultes, grande et petite cuisine ; salles à manger et trois escuryes de trente chevaux chacune >>.

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 03 23 72 74 95

En 1737, il est encore question de " l'hostellerie des Trois-Maillets ", dans un << Relevé et Estat de dégradations - dressé par QUESNARD - à la suíte des inondations d'orages et desbordements du canal, qui ont compromis d'importance la solidité de l'hostellerie, laquelle est " dit le rapport " pour moyns vielle de deux siècles et plus >>.

C'est probablement, peu de temps après la visite de l'architecte QUESNARD, c'est à dire vers le milieu du dix-huitième siècle, que l'hostellerie des Trois-Maillets tomba sous le pic des démolisseurs.

* Marguillier : membre du conseil de fabrique chargé d'administrer les biens d'une paroisse.

DUMAS se rendit chez son docteur, le docteur GRUBY. DUMAS qui, probablement avait le souvenir de la maladie qui emporta son père (le Général), se crut un jour atteint lui aussi d'une grave maladie de l'estomac. Il alla donc consulter GRUBY. Le docteur l'examina et ne trouva rien de grave. Sur l'insistance de son patient il lui fit cette ordonnance :

" Se mettre au régime, à savoir, pendant huit jours ne manger que du bœuf et des pommes de terre sautées, ne boire que du vin de Bourgogne pur "

Puis il le convia à revenir consulter la semaine suivante, ce qu'il fit.

Eh bien ! lui dit GRUBY, avez-vous suivi votre régime ?

A la lettre . . .

Vous sentez vous mieux ?

Je ne vais ni mieux ni pire . . .

Enfin vous n'allez pas plus mal ?

Non.

Alors, mon Ami vous n'êtes pas sérieusement malade - - - Vous avez même, je vous l'assure un rude estomac, pour avoir pu supporter un régime pareil.

DUMAS ne répondit rien et s'en alla en jurant de se venger.

A quelque temps de là, il invita GRUBY à dîner et confectionna à son intention une sauce dont il avait le secret. - - - Si fort en épices et en eau de vie, qu'elle aurait pu donner un ulcère d'estomac à son hôte.

Peut-être était-ce là, la secrète pensée de DUMAS.

" En guise de conclusion "

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 03 23 72 74 95

Nous connaissons tous une certaine mélancolie, qui semble s'emparer de nous à une époque de notre vie - - - Souvenir d'une époque heureuse avec certaines images de la vie, qui nous laissent un certain reflet, qui parfois nous hantent dans la longueur d'un hiver qui traîne, avec parfois un avant-goût de printemps, inévitablement cela nous conduit à une évasion.

C'est la raison pour laquelle au tout début de Juin nous avons programmé une sortie sur les traces de **George SAND** à Nohant (afin d'évoquer les relations entre **George SAND** et **DUMAS Père et Fils**) et la visite de la Vallée Noire, qui est aussi celle d'école de peintures de Crozant à Argenton sur Creuse, pour terminer à Valancay .

Relisant les "*Amants de Venise*" (**George SAND** et **MUSSET**), je laisserai les plus belles lignes à **Jean-Jacques ROUSSEAU** "*Je n'ai qu'à me consulter sur ce que je veux faire : tout ce que je sens être bien est bien, tout ce que je sens être mal est mal, le meilleur des Casuistes est la conscience*".

La conscience ne trompe jamais, elle est le vrai guide de l'homme ; elle est l'âme comme l'instinct est au corps, qui la subit, obéit à la nature et ne craint pas de s'en égarer.

Conscience ! Conscience !, instinct divin, immortelle et céleste voix, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre, juge infaillible du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à Dieu.

J.J. ROUSSEAU
(profession de foi du Vicaire Savoyard)

Sur cette noble conclusion à ma cadence, mais imperturbable je poursuis ma route.

François ANGOT

Nous avons terminé l'année 1997 par la brillante réception au Château de Monte-Cristo avec un repas digne de notre ami **Alexandre le MAGNIFIQUE** - - - En Janvier Assemblée Générale, dans une ambiance conviviale et Dumasienne.

Le 8 février 1998, une bonne partie des **Trois DUMAS** se retrouvait chez Madame **Michèle DORGE** "*Au Bout du Monde*", belle table dressée avec élégance, ambiance sympathique et toujours très courtoise, le menu vous le connaissez tous - - - Oui pourquoi pas le dire Villers est une ville où il fait bon vivre, une mention très spéciale à Monsieur **Robert NOE** pour sa chanson "*La Fille du Bédouin*" et ses savoureuses histoires, il ne faut pas oublier Madame **Jacques DETREE**.

Madame **Michèle DORGE** nous interpréta avec le talent que nous lui connaissons quelques chansons dont une me rappelle un excellent souvenir l'*Ajaccienne*, pour " corser " cette agréable journée. Mention aussi à **François ANGOT** notre Secrétaire Général pour ses chansons.

Vive **DUMAS** et les **Trois DUMAS**.

Une suite sera donnée dans la dixième lettre Dumasienne.

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 03 23 72 74 95